

Procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2021

Présents :

Directrice : Mme Bourhis

Enseignantes : Mmes Alhérière, Araujo, Besson, Cabos, Chevrollier, Kennel, Landry, Lombardin, Minotte, Muller, Paulos, Ponsignon, Rodriguès

Parents : Mmes Blin, Cacan, Carvalho, Dolain, Fissah, Langlin, Legros, Le Ridou, Mezoui, Roche, Tall Lonnoy

Absents excusés : Mme Boscher, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mme Clavier, maitre ADP

Préambule :

Compte tenu de l'annulation des élections municipales par le conseil d'état, les questions relatives à la municipalité, au fonctionnement du périscolaire ne pourront pas être abordées.

Les questions étaient les suivantes :

- Quand débiteront les travaux sur le parvis ?
- Le projet de construction d'une nouvelle école est-il remis en question si la municipalité change à l'issue des prochaines élections ? Si ce projet voit le jour, quand les travaux débiteront-ils ? Les parents d'élèves (FCPE) renouvellent leur souhait de création d'une nouvelle école plutôt qu'un agrandissement des écoles existantes. Selon eux, cela engendrait plus de difficultés dans les apprentissages et la sécurité de tous (dimensionnement des cantines, des cours, nuisances sonores, densification de la circulation automobile et piétonne, difficultés de stationnement).
- Quel est le projet pédagogique du temps périscolaire ?
- Des exercices de sécurité ont-ils lieu sur le temps périscolaire ?
- Quel est le bilan sur le gaspillage alimentaire ?
- Certains enfants se plaignent que les plats soient froids au moment du service (hors pique-nique). Qu'en est-il ?

Les questions ont été envoyées aux services concernés. Aucune réponse n'est parvenue pour le conseil d'école. Les questions seront représentées au prochain conseil d'école.

1/ Elections des représentants des parents d'élèves

Le taux de participation est en nette hausse : 64,44 % (progression de 6 pts).

395 bulletins exprimés : 57 bulletins nuls, 3 bulletins blancs, 71 bulletins parents non affiliés, 264 bulletins FCPE.

Le vote par correspondance est plutôt positif. Les parents d'élèves ont fait une relance par mail quelques jours avant le dépouillement.

2/ Rentrée

14 classes pour un effectif de 369 élèves :

- CP Mme Araujo 26 élèves
- CP Mme Kennel 26 élèves
- CP Mme Ponsignon 26 élèves
- CE1 Mme Alhérière 27 élèves
- CE1 Mmes Fournier et Landry 29 élèves
- CE2 Mme Lombardin 30 élèves
- CE2 Mme Minotte 27 élèves
- CM1 Mme Besson 26 élèves
- CM1 Mme Muller 26 élèves
- CM1 Mme Vilaro 26 élèves
- CM2 Mmes Cabos et Delacour 28 élèves
- CM2 Mme Rodriguès 24 élèves
- CE1/CE2 Mme Paulos 24 élèves
- CE1/CM2 Mme Chevrollier 24 élèves

La sectorisation entre les écoles Jules Ferry est toujours en vigueur mais des cas particuliers peuvent être envisagés en fonction des effectifs des deux écoles pour cette année scolaire. Cela est fait en accord avec la Mairie.

Commandes

Nous avons trois fournisseurs différents pour la papeterie ce qui ne facilite pas la tâche des enseignants.

Le partenariat avec la librairie « Atout papier » se passe très bien.

L'équipe enseignante déplore le fait que la date buttoir soit fixée aux alentours du 15 septembre. Cela laisse peu de temps pour adapter, compléter les achats en fonction du profil des élèves (achats de supports adaptés par exemple).

3/ COVID-19

Le protocole sanitaire mis en place s'appuie sur le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires de l'Education Nationale. Actuellement, nous sommes au niveau 2 de ce protocole.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou d'apparition de symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre...). Ils préviennent l'école en cas de symptômes chez l'élève comme dans la famille.

Tous les élèves doivent porter un masque en intérieur. A l'extérieur, ils peuvent l'enlever.

On évite autant que possible, le brassage des élèves. Chaque niveau de classe a une zone en récréation. Il y a donc deux temps de récréation : celui des CP et CM1 et celui des CE1, CE2 et CM2.

Pour les élèves, un lavage des mains est organisé à chaque entrée dans la classe. Ils doivent apporter leur bouteille d'eau ou leur gourde.

Si un élève présente des symptômes, il est isolé sous surveillance d'un adulte, les parents sont prévenus. Ils doivent consulter un médecin qui prescrira ou pas un test PCR.

- Pas de test prescrit : attestation écrite des parents indiquant la consultation médicale sans prescription de test ; à défaut de cette attestation, retour à l'école 10 jours après si disparition des symptômes.

- Test prescrit :

test négatif	retour à l'école si plus de symptômes
test positif	retour à l'école après 10 jours et en l'absence de symptômes depuis plus de 48 heures

En cas de cas confirmé, la direction établit la liste des cas contacts au sein de l'école, informe la cellule de crise académique + IEN + mairie

Une classe est fermée au 1^{er} cas positif pour une durée de 7 jours à partir du dernier contact avec l'élève cas confirmé. Les élèves réalisent 2 tests (un immédiatement et le second à 7 jours). Le retour à l'école est conditionné au résultat négatif de ce second test. La famille doit fournir à l'école une attestation sur l'honneur du résultat négatif de ce second test.

Si un élève est cas contact, il reste chez lui confiné. Il revient à l'école au bout de 7 jours si pas de symptômes. Si l'élève est cas contact d'un cas confirmé vivant sous le même toit, il est confiné 17 jours. Dans tous les cas, le retour à l'école est conditionné à la production d'une attestation sur l'honneur justifiant du résultat négatif d'un test PCR ou antigénique à l'issue de la période de quarantaine.

La continuité pédagogique est assurée pour les élèves en confinement chez eux pour cause de Covid-19 (et uniquement ce cas là). Elle peut se faire par le biais de la voie numérique ou du voisin-facteur. La situation est gérée au cas par cas avec les enseignantes.

4/ Sécurité

- L'exercice incendie a eu lieu le 28 septembre.

- L'exercice PPMS intrusion le 22 octobre ; le Major Ogier était présent.

Pour ces deux exercices, l'ensemble des acteurs étaient prévenus. Dans l'ensemble, ils se sont bien déroulés. Des ajustements sont à prévoir, un autre exercice PPMS intrusion est prévu le 23 novembre mais le scénario sera différent. L'exercice sera commun aux deux écoles Ferry 1 et Ferry 2. Les autorités seront présentes en fonction de leur disponibilité.

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, il est demandé aux parents de ne pas s'attarder devant l'école.

5/ RASED / AESH / CLAS

RASED : Mme Clavier, Aide à Dominante Pédagogique, intervient sur l'école. Elle prend en charge des élèves de CP (8) et de CE1 (9) pour des besoins en lecture. Malgré les besoins actuels, Mme Clavier n'est pas en mesure de prendre des élèves d'autres niveaux.

Mr Berthy est toujours psychologue scolaire

4 AESH ; tous les besoins sont pourvus. Les remplacements des AESH peuvent être difficiles. Une nouvelle notification est arrivée aujourd'hui. Le besoin est remonté immédiatement.

Nous faisons partis du PIAL 46 avec un coordinateur de nommé, Mme Nguyen.

22 élèves ont une prise en charge par le CLAS à la Maison de quartier EOLE.

6/ Projet d'école

- 4 pôles d'action :
- Ambition pour tous et excellence
 - Bien être pour tous (élèves, enseignants, parents...)
 - Cultures et citoyenneté responsable
 - Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Nos objectifs :- améliorer ses écrits (syntaxe, lexique)

- donner envie de respecter les règles de l'école
- développer un esprit critique face à l'image (écrans, photos, vidéos, internet...)
- améliorer la pédagogie différenciée

L'axe « Ambition pour tous et excellence » avec pour objectif l'amélioration des écrits des élèves a été un axe majeur l'année dernière. Grâce au travail mené, les enseignantes constatent des progrès.

L'axe « Bien être pour tous » a été finalisé l'année dernière. Chaque élève est en possession du règlement intérieur de l'école adapté. L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'impression en couleur de ce document.

L'axe « Equité et inclusion pour tous et pour chacun » sera l'un de nos chantiers de l'année avec notamment des échanges de pratiques sur la différenciation et la compréhension en lecture lors des conseils de cycle.

7/ Rencontres parents – enseignants

- Les réunions de rentrée ont lieu la 1^{ère} quinzaine de septembre. L'équipe enseignante tient à faire remarquer un absentéisme important des familles lors de ces réunions.
- Les rendez-vous individuels proposés dans le cadre des évaluations nationales en CP et en CE1 ont eu lieu avant les vacances d'automne. Les effets du confinement se font ressentir pour certains CP non seulement sur les apprentissages mais aussi sur la posture d'élève. Les maîtresses de CP déplorent l'absentéisme de certaines familles lors des retours des résultats.
- La remise du LSU aura lieu la dernière semaine de janvier 2022. Chaque enseignante indiquera les modalités de remise des livrets dans sa classe.

8/ Liaisons entre cycles

Liaison GS/CP : un temps de concertation est prévu le 25 novembre avec les collègues de GS suite aux évaluations nationales. Cet échange aura lieu autour des items les plus échoués.

Liaison cycle 3:

- un stage inter-degré a eu lieu les 8 et 19 octobre sur le thème « Apprendre à apprendre ».
- un conseil « école/collège » aura lieu le 16 novembre.

9/ Travaux

Travaux effectués cet été :

- Peinture des classes 8 et 11
- Installation de la fibre dans toutes les classes

Des installations sont prévues :

- Pose de 3 ENI.

L'équipe enseignante déplore le nouveau choix effectué car la surface pour écrire se trouve amoindrie.

Les représentants des parents d'élèves FCPE précisent qu'il existe la plateforme d'achat de l'Etat, l'UGAP, à l'initiative des ministères de l'économie et de l'Education nationale. Les tarifs des ENI et TNI avec

rétroprojecteurs y sont sensiblement identiques. Le choix entre les 2 pourrait donc se faire en privilégiant l'avis des enseignants qui les utilisent plutôt que sur critère financier.

10/ Coopérative

Mandataire : Mme Lombardin

Présentation du bilan financier : cf feuille jointe

La coopérative scolaire finance l'assurance OCCE, du matériel pédagogique, un abonnement par classe, des sorties, des spectacles.

11/ Intervenants

Intervenants en EPS (éducateurs sportifs de la ville) : 14 classes pourvues

Intervenants en EPS (milieu associatif : baseball, hand et volley) : cycle 3

CM1 → volleyball

CM2 → handball

Piscine : Tous les CE1 et CM2 sont concernés.

Les classes de Mmes Alhérière, Fournier et Landry, Paulos et Chevrollier se rendront à la piscine d'Athis-Mons en janvier, février, mars pour 10 séances.

Les classes de Mmes Cabos et Rodriguès se rendront à la piscine de Juvisy en avril, mai, juin pour 11 séances.

L'école bénéficie de 10 créneaux gymnases et 6 créneaux au stade (avec présence de parents accompagnateurs conseillées). Lors des périodes de novembre à avril où les enseignantes sont tributaires de la météo, l'école est confrontée à un problème de lieu pour effectuer les séances d'EPS. Ce problème a été signalé l'année dernière, la direction n'a jamais eu de retour.

Intervenants en musique (conservatoire) pour :

- les classes de Mmes Araujo, Ponsignon et Fournier et Landry participent au projet « Initiation aux percussions »
- les classes de Mmes Paulos et Minotte participent au projet « Une chorale par classe »
- la classe de Mme Lombardin participe au projet « Graine d'orchestre »

Intervenant SNCF : Les CM2 vont bénéficier d'une intervention d'un agent de la SNCF sur le comportement citoyen dans les transports les 24 et 26 novembre.

Intervenant sécurité routière : Les CM1 vont bénéficier d'une intervention dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière. Seule la partie théorique pourra avoir lieu ; en raison du Covid-19, la partie pratique ne peut pas avoir lieu. Cette intervention aura lieu pour les 3 classes durant la dernière quinzaine de novembre.

12/ Projets

Classe de découverte

Les classes de Mmes Cabos, Chevrollier et Rodriguès projettent de partir en classe de découverte en Vendée du 19 au 22 avril 2022.

Ce projet est en attente de validation. Différentes actions (vente de brochettes de bonbons, opération-chocolats de Noël) ont été organisées pour diminuer le coût financier. Les enseignantes travaillent sur l'aspect pédagogique du projet.

Les enseignantes remercient les parents qui ont accompagné les projets et qui sont intervenus auprès de la Mairie.

La Cicadelle

Une conférence dans chacune des classes sur des thèmes choisis par les enseignantes en fonction du programme d'enseignement est prévue fin mars et début avril.

13/ Vêtements perdus / Propreté de la cour

Les vêtements oubliés ou perdus sont suspendus sur les porte-manteaux sous la fenêtre du bureau de la direction. Il serait bon de marquer les vêtements des enfants afin de faciliter le retour à leur propriétaire. Il est régulièrement rappelé aux élèves de venir vérifier qu'ils n'ont de vêtements leur appartenant. Les parents peuvent également demander à aller chercher les vêtements de leur enfant.

Concernant la propreté de la cour, un achat de pinces à déchets et de gants a été effectué et financé par la coopérative scolaire. Un système de roulement entre les classes a été mis en place pour procéder au ramassage des différents déchets sur la cour. La direction note que plusieurs services utilisent la cour (centre de loisirs, garderie) et qu'il faut que tous les acteurs jouent le jeu du nettoyage et de la propreté. La directrice va également faire une demande pour une pose de poubelles supplémentaires. Les enfants sont sensibilisés dans les différentes classes.

Les parents souhaitent aborder la situation du CM1 V. La direction a informé les familles du départ de l'enseignante. Elle a fait remonter la spécificité de cette promotion auprès de l'Inspection, qui assure rechercher une solution. Le vivier de remplaçant actuel ne permet pas ce remplacement.

La situation est très compliquée pour l'ensemble de l'équipe enseignante mais surtout pour les élèves et leur famille. Les parents sont très inquiets. Les enseignantes se sentent impuissantes face à la situation et sont très inquiètes non seulement pour les apprentissages mais aussi pour l'aspect émotionnel et la démobilisation des élèves.

Les représentants des parents d'élèves FCPE ont adressé un courriel à l'Inspectrice pour l'alerter sur la situation et demander un remplacement rapide et pérenne. Ils s'engagent à faire cette démarche chaque semaine tant qu'une solution satisfaisante ne sera pas trouvée.

Les représentants des parents d'élèves assurent le contact avec les familles concernées. Les enseignants comprennent la colère des parents. La direction communique les informations dès qu'elle en a.

Prochains conseils d'école : - mardi 15 février 2022
- vendredi 1^{er} juillet 2022

La Présidente

Mme Bounhis


La secrétaire

Mme Nuller


Les parents FCPE


Mme BLIN

Les parents non affiliés


Mme DOLAN